



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPelt MEISPelt
NOSPELT OLM

Formulaire

Demande de location des locaux avec équipements intégrés

À INTRODUIRE AU PLUS TARD 2 MOIS AVANT LA DATE DE LA MANIFESTATION
event@kehlen.lu

POUR PERSONNE PRIVÉE

Nom et prénom		
Adresse postale N° et Rue		
Code postal et localité	L-	
Tél. / GSM		
E-mail		
Banque Le code BIC		
IBAN		
Nom de la manifestation		
Date & heure de début (de l'utilisation de la salle)	Date:	Heure:
Date & heure de fin (de l'utilisation de la salle)	Date:	Heure:

**Le formulaire devra impérativement être accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
d'un compte dont le demandeur est titulaire, à joindre en pièce justificative.**

SALLE :

IMPORTANT : Les réservations de salles doivent être effectuées 2 mois à l'avance et sont possibles du vendredi au lundi à partir de 8h00.

KEHLEN	<input type="checkbox"/> « Kielener Buvette » avec (Rue de Keispelt, 8282 Kehlen)	<input type="checkbox"/> Buvette <input type="checkbox"/> Installation pour bière pression (Simon) <input type="checkbox"/> Sonorisation
	<input type="checkbox"/> « Musekssall » avec (8, Rue du Centre, 8282 Kehlen)	<input type="checkbox"/> Buvette <input type="checkbox"/> Installation pour bière pression (Simon)
	<input type="checkbox"/> Hall sportif avec (Liberatounsstrooss, 8283 Kehlen)	<input type="checkbox"/> Salle de réunion 1 (± 20 pers.) <input type="checkbox"/> Salle de réunion 2 (± 20 pers.)
KEISPelt	<input type="checkbox"/> Salle polyvalente avec (13, Rue de Meispelt, 8293 Keispelt)	<input type="checkbox"/> Installation pour bière pression (Bofferding) <input type="checkbox"/> Sonorisation
	<input type="checkbox"/> Musekshal Keespelt-Meespelt avec (35, Rue Pierre Dupong, 8293 Keispelt)	<input type="checkbox"/> Buvette <input type="checkbox"/> Installation pour bière pression (Simon) <input type="checkbox"/> Sonorisation
NOSPELT	<input type="checkbox"/> Centre culturel avec (4, Rue de l'École, 8391 Nospelt)	<input type="checkbox"/> Buvette <input type="checkbox"/> Installation pour bière pression <input type="checkbox"/> Sonorisation
	<input type="checkbox"/> Ancienne école avec (4, Rue de l'École, 8391 Nospelt)	<input type="checkbox"/> Salle de réunion 5 (± 12 pers.) <input type="checkbox"/> Salle de réunion 6 (± 40 pers.)
OLM	<input type="checkbox"/> Festsall avec (10, Rue de Capellen, 8323 Olim)	<input type="checkbox"/> Buvette <input type="checkbox"/> Installation pour bière pression (Bofferding) <input type="checkbox"/> Sonorisation

INFORMATIONS:

- La location de matériel n'est pas disponible pour les particuliers. Le matériel est exclusivement mis à disposition des commissions consultatives communales et des associations locales de la commune de Kehlen.
- L'autorisation pour la Nuit blanche est requise uniquement pour les événements ouverts au public.
- Le délai de réservation est 2 mois avant la date de l'événement.

NETTOYAGE DE LA SALLE :

- Nettoyage par le locataire
- Nettoyage par la société Dussmann sur demande du locataire. (Art. 2.4 du règlement du 20 septembre 2024). Les frais du nettoyage demandé seront refacturés au locataire. Le solde de la caution sera restitué après décompte effectué par la recette communale.

ASSURANCE :

Le demandeur ou l'association est responsable de tous les dommages causés au matériel dans les salles communales pendant la période de location, conformément à l'assurance responsabilité civile.

- Attestation de responsabilité civile fournie par le demandeur ou l'association (à inclure avec les documents annexes)

REMARQUES DIVERSES :

Règlements & Taxes : Modification - Règlement concernant l'utilisation des salles et infrastructures de la Commune de Kehlen
Règl. taxe - Utilisation des salles et installations de l'AC Kehlen

- En cochant cette case, le demandeur reconnaît avoir pris connaissance des règlements communaux et accepte sans réserve les conditions, taxes et tarifs relatifs à l'utilisation des équipements et installations communales.

CASES RÉSERVÉES À L'ADMINISTRATION COMMUNALE :

DEMANDE	<input type="checkbox"/> accordée le	<input type="checkbox"/> refusée le
MOTIF DU REFUS :	<input type="checkbox"/> la salle n'est pas disponible	<input type="checkbox"/> délai non respecté
	<input type="checkbox"/> autre :	

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE KEHLEN | SERVICE ÉVÉNEMENTIEL

15, rue de Mamer | L-8280 Kehlen | T. 30 91 91-413 | F. 30 91 91-200 | event@kehlen.lu | www.kehlen.lu |   